

## ANNEXE EA ESPACE D'ALBRET FICHE DE PRÉ-DEMANDE DE LOCATION DE L'ESPACE D'ALBRET

Mairie de Nérac / Espace d'Albret
Quai de la Baïse - BP 51 - 47600 Nérac
05 53 97 40 50
spectacles.albret@ville-nerac.fr
www.nerac.fr

3/ Nombre de visiteurs attendus :	
4/ Date et horaire de la manifestation :	
5/ Tarifs de la manifestation :	
6/ Choix des salles louées :	
□ Salle polyvalente	
☐ Petite configuration : 500 places	debout / 280 assis (180 si tables)
☐ Grande configuration : 900 places  Effectif total du p	debout / 500 assis (420 si tables)
☐ Théâtre municipal	
☐ Petite jauge assis 248 places	□ Petite jauge debout 500 places
☐ Grande jauge assis 456 places Effectif total du public à ne pas dépasser	☐ Jauge intermédiaire  Effectif total du public à ne pas dépasser
7/ Date et heure entrée dans les locaux :	
9/ Buvette : □ oui □ non	
10/ Besoins techniques :	
- Scène (praticables 12 m2) : □ ou	ui □ non
- Petite sonorisation : □ ou	ui □ non

## Organisateur de la manifestation

Entité juridique organisatrice de la manifestation :
Nom et qualité du représentant légal :
Nom et numéro de la compagnie d'assurance (ou joindre l'attestation) :
Nom et qualité de l'organisateur de la manifestation :
Adresse:
Téléphone portable :
Courriel:

## Informations importantes:

La demande de location des salles de l'Espace d'Albret débute par le dépôt par voie postale ou électronique (aux adresses mentionnées en bas de page) des fiches de déclaration d'animation et de pré-demande de location.

Une fois ces documents enregistrés et instruits, le service revient vers vous pour répondre à votre demande.

Le calendrier des demandes de location est ouvert chaque année à partir du mois de septembre.

La validation des demandes de location doit intervenir un mois avant la date retenue pour la salle polyvalente et trois mois avant la date retenue pour le théâtre municipal.

Le théâtre municipal est un équipement professionnel. Sa location nécessite la prise en charge pour le preneur d'une équipe technique de régisseurs. Cette dernière doit être validée par l'Espace d'Albret. Le coût de cette prestation varie entre 500 et 800 euros.

Le coût et la présence de SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) sont également nécessaires pour la location de la salle polyvalente et du théâtre municipal.

Le tarif moyen d'une intervention SSIAP est de 100 euros H.T pour quatre heures.

Les salles de l'Espace d'Albret sont louées dans un état de propreté satisfaisant. Elles doivent être restitués dans le même état (sol « balayé », mobilier nettoyé, poubelles sorties).

L'installation et le rangement du matériel sont effectués par le preneur.

L'entrée dans les locaux pour les évènements organisés en fin d'après-midi et en soirée est possible à partir de 16h00.

Date et signature :